

Nombre de conseillers titulaires : 158

Nombre de conseillers présents : 118


Nombre de pouvoirs : 18

Nombre d'absents excusés : 40

- FINANCES

• Subventions 2018

Le conseil municipal valide à la majorité des membres présents les subventions pour l'année 2018 selon les éléments ci-après :

 Commission	Subventions 2018 (montant global en €)
Tourisme	23 850,00
Sports	48 830,00
Culture	41 360,00
Affaires Scolaires Enfance Jeunesse Dont subventions versées aux OGEC	833 045,00
	794 465,00
Santé/Social	24 565,00
Environnement	3 047,00
Finances	12 525,00
Montant total subventions 2018	1 781 687,00

• Subvention exceptionnelle AEP Jacquou le Croquant CD St Rémy en Mauges

Le conseil municipal décide à la majorité des membres présents d'attribuer pour l'année 2018 une subvention à titre exceptionnel à l'AEP Jacquou le Croquant pour un montant de 500 €.

• Subvention exceptionnelle APE Collège de l'Èvre de Montrevault

Le conseil municipal décide à la majorité l'attribution pour l'année 2018 d'une subvention à titre exceptionnel à l'Association des Parents d'Élèves du Collège de l'Èvre de Montrevault pour un montant de 500 €.

• SIEML – Travaux ou dépannages sur les communes délégués

Le conseil municipal valide à la majorité des membres les travaux présentés dans le tableau suivant dont le fonds de concours est à hauteur de 75 % du coût total :

Communes	lieu	n°	D/T	Montant Net	Fonds de concours – 75 %
fuilet	place des Mauges	145-18-145	D	4322,24	3241,68
fuilet	N°255 rue des sports	145-18-142	D	1092,75	819,56
puiset	C2 Le Carré – les Gastines	252-18-10	D	800,36	600,27
puiset	28 le doré	252-18-9	D	943,28	707,46
st pierre	946 rue traversiere	313-18-114	D	339,66	254,75
st pierre	425 rue platanes	313-18-112	D	1572,54	1179,41
st pierre	922 rue commerce	313-17-93	D	912,01	684,01
	chemin de Nantes, Allée des Gatz	218.18.03.02	T	9517,14	7137,86
st pierre	chemin de Nantes, Allée des Gatz (contrôle de conformité)	218.18.03.03	T	95,31	71,48
	place St Pierre	218.18.03.01	T	9715,2	7286,45
st pierre	rue commerce	313-18-120	D	1811,92	358,94
st remy	144 rue des acacias-lot le clos pinard	316-17-65	D	841,25	630,94
st remy	177 allée des acacias-lot le clos pinard	316-18-81	D	803,79	602,84

- ACHATS

• Convention avec la Préfecture pour la télétransmission des marchés publics et des contrats de concession en contrôle de légalité

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve la convention avec la Préfecture de Maine-et-Loire pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et autorise Mr le Maire à signer la convention.

• Convention de participation prévoyance - Lancement de la consultation et participation de la collectivité

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise le lancement de la procédure de consultation pour la passation d'une convention de participation pour le risque prévoyance et approuve le versement d'une participation employeur dont le montant sera fixé à l'issue de la procédure.

• Validation du programme de voirie de la rue Arthur Gibouin CD Montrevault et de l'allée du Bois CD St-Pierre-Montlimart

Après avis express des communes déléguées respectives, le Conseil Municipal, à la majorité, approuve le lancement de ces consultations et autorise Monsieur le Maire à signer toutes demandes de subventions susceptibles d'être accordées par des partenaires (Agence de l'Eau...) sur ce projet.

- AMÉNAGEMENT

• Convention de mise à disposition du site de Pinteau CD Chaudron en Mauges

Pour des raisons de restauration de continuité écologique, la commune de Montrevault-sur-Èvre et le Syndicat de Bassin ont prévu des travaux sur le site de Pinteau à Chaudron en Mauges sur un terrain privé. Le propriétaire accepte la réalisation des travaux, l'utilisation, l'entretien et l'ouverture au public du site par la commune. Le Conseil Municipal approuve à la majorité cet accord formalisé par une convention de mise à disposition à titre gratuit pour une durée de 30 ans.

- VOIRIE

• Convention de rétrocession des équipements communs - Lotissement du Pinier CD Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal valide à la majorité la convention de rétrocession des équipements communs du lotissement « Impasse du Pinier » à St-Pierre-Montlimart passée entre Mr et Mme Chevrier et la commune.

- RESSOURCES HUMAINES

• Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal valide à la majorité le renouvellement d'un poste de rédacteur dans le cadre d'un « accroissement temporaire d'activité » pour renforcer le secrétariat général, le renouvellement d'un poste d'animateur dans le cadre d'un « accroissement temporaire d'activité » pour renforcer l'accueil de loisirs et la création d'un poste de chauffagiste.

- AFFAIRES SCOLAIRES

• Fixation des subventions versées aux OGEC du territoire - Rectificatif

Suite à une erreur sur les effectifs de septembre 2017 concernant l'école privée de St-Pierre-Montlimart pour les élèves de l'élémentaire, le Conseil Municipal valide à la majorité la modification du tableau de la précédente délibération en ce qui concerne l'OGEC de St-Pierre-Montlimart, en tenant compte du nouveau chiffre de 153 enfants en élémentaire (au lieu de 144). La subvention à verser à l'OGEC de St-Pierre-Montlimart s'élève à 156 246 euros au lieu de 153 558 euros.

Séance levée à 22 heures.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 28 mai 2018